

Notice explicative relative à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du mercredi 7 octobre 2026 à 18h00.

1) Organisation d'une braderie à la médiathèque définition de la tarification

Le 25 novembre, la médiathèque envisage de réaliser une braderie des œuvres qui ont été sorties des rayons, pour le proposer à la vente aux usagers. Pour cela des tarifs doivent être définis. Il s'agit de livres, bandes dessinées, magazines, DVD et CD qui sont en bon état.

2) Autorisation de signature d'une convention tripartite pour les équipements sportifs

Dans le cadre de la mise à disposition des équipements sportif du complexe Yves Comte aux collégiens une convention entre la commune, le département du Gard et le collège vient définir les obligations réciproques

3) Modification de la liste des conseillers municipaux chargés de projet après démission

Après la démission du conseiller chargé de projet Frédéric Denneulin déposée auprès du Maire le 10 septembre et validée par Madame la Préfète, il est nécessaire de le remplacer et de désigner une nouvelle élue.

Il s'agit de Marion GRANEL

Celle-ci entend prendre la participation citoyenne.

Monsieur Agulhon prendra quant à lui les projets de jumelages.

Des arrêtés de délégations seront proposés à chacun à l'issue du conseil

4) Cession d'un broyeur de feuilles

La ville souhaite céder un broyeur de feuilles au prix de 1400 euros

5) Désignation d'un élu au CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard souhaite désigner un correspondant du CAUE dès le renouvellement du conseil municipal, dont les attributions seront les suivantes :

1. Le correspondant communal sera amené, s'il le souhaite, à participer à l'assemblée consultative du CAUE, espace de rencontres et d'expression libre entre élus et représentants associatifs (3-4 réunions annuelles environ).

2. Le correspondant sera convié aux manifestations de sensibilisation du CAUE à l'intention des maîtres d'ouvrages publics, techniciens et professionnels de l'aménagement proposées dans l'objectif d'accroître le degré d'exigence qualitative en ce domaine (ateliers de territoire...)

3. Le correspondant sera invité aux actions culturelles du CAUE et destinataire d'une information en lien avec les problématiques actuelles d'aménagement, environnementales, de protection et de valorisation du patrimoine, et plus généralement concernant la transition écologique.

6) Participation au congrès des maire désignation d'élus au 108 eme congrès

Pour le 108eme congrès des maires la ville de Salindres propose que la ville soit représentée par 2 élus.